

18 fév 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 18 février 2005](#)

Oléoduc

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour la signature d'un accord technique de coopération entre la Belgique et les Pays-Bas pour la réalisation du renouvellement de l'oléoduc OTAN entre Pernis (NL) et Schoten (BE)

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour la signature d'un accord technique de coopération entre la Belgique et les Pays-Bas pour la réalisation du renouvellement de l'oléoduc OTAN entre Pernis (NL) et Schoten (BE)

L'oléoduc Pernis-Schoten date des années 1950 et est à réparer. La rénovation complète de l'oléoduc semble la solution la plus économique. Le projet est entièrement financé par le budget OTAN dans le cadre du Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité (NSIP). Etant donné que l'ampleur des travaux sur le territoire des Pays-Bas est nettement supérieure, il a été convenu que les Pays-Bas assureront l'attribution des marchés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe